

Tarifs 2019 – 2020

Cours Enfants & Adultes



Prestations	Durée	Tarifs en CHF		
Les tous petits				
Toute P'tite Paloma (2,5-3,5 ans)	2h			1'950 Par année
P'tite Paloma (3,5-5 ans)	3h			2'000 Par année
Enfants 5-18 ans – cours collectifs				
1 cours par semaine	1h30	1'080	Par semestre	2'000 Par année
2 cours par mois	1h30	570	Par semestre	1'140 Par année
Etudiant.es – cours collectif (18-25 ans sur présentation de justificatif)				
1 cours par semaine	1h30	1'440	Par semestre	2'800 Par année
2 cours par mois	1h30	750	Par semestre	1'500 Par année
Adultes – cours privé				
À la carte	1h	110	Par cours	
		1'100	Abonnement 11 cours	
Thérapie et autres prestations				
Thérapie avec/sans cheval (en privé)	1h	140	Par séance (pris en charge/ass. complémentaire)	
Thérapie de groupe avec/sans cheval	1h	60	Par pers. /séance, dès 3 participants (idem/ass.)	
Cours d'essai enfant	1h30	70	Par cours	
Balade à poney	45min-1h	50	Par balade	
Anniversaire	2h30	300	Par événement pour max 6 enfants	
Pension cheval privé		900	Par mois	

Informations supplémentaires

Chaque semestre compte 18 cours.

Il est possible de s'inscrire au semestre en cours avec une facturation au prorata des leçons restantes.

Chaque élève peut changer son horaire habituel 2 fois par semestre afin de remplacer d'éventuelles absences.

Semestre 1

02.09.2019 au
31.01.2020

Semestre 2

03.02.2020 au
26.06.2020

Écurie La Paloma Sàrl,
Ch. Du BonBernard 6
1169 Yens

www.lapaloma.ch

Tarifs 2019 – 2020

Pensions sur chevaux de l'écurie



Prestations	Tarifs en CHF/mois
-------------	--------------------

<18 ans

¼ pension (1x par semaine)	200 + cours obligatoires selon tarifs enfants
½ pension (2x par semaine)	300 idem
¾ pension (3x par semaine)	400 idem
Pension complète (5x par semaine)	500 idem

Etudiant.es (18-25 ans sur présentation de justificatif)

¼ pension avec 2 cours par mois	345
¼ pension avec 4 cours par mois	465
½ pension avec 2 cours par mois	445
½ pension avec 4 cours par mois	565

Adultes

¼ pension	250 + au min. 1 cours/mois selon tarif adultes
½ pension	350 idem
¾ pension	450 idem
Pension complète	550 idem

Informations supplémentaires

Les pensions sur chevaux de l'écurie font l'objet d'un contrat spécifique entre le pensionnaire et l'écurie. Ce contrat est individuel et précise les conditions ainsi que la durée d'engagement de la pension.